

Le fleure aint-Laurent

UN **MILIÉÚ DE VIE** SPLENDIDE ET NATURELLEMENT ÉQUILIBRÉ

Le paysage grandiose du Saint-Laurent fait rêver et plusieurs aimeraient s'installer sur ses rives pour profiter davantage de ce cadre récréatif naturel offrant une qualité de vie exceptionnelle.

Connaissez-vous les rôles essentiels que joue la végétation dans l'équilibre écologique du fleuve?

En plus de participer à la beauté naturelle du Saint-Laurent, les végétaux de la zone à marée et des rives du Saint-Laurent fournissent des **services écologiques importants :**

- filtration de l'eau;
- enracinement permettant la fixation du sol;
- barrière contre l'érosion des rives par les glaces;
- recyclage des éléments nutritifs transportés dans l'eau, permettant une productivité biologique très importante;
- habitat d'une multitude d'espèces fauniques et floristiques dont plusieurs sont menacées.

UN **MILIEU DE VIE** OÙ COHABITENT LA FAUNE, LA FLORE ET LES HUMAINS

Le fleuve est un milieu de vie, un habitat pour les **poissons**, les **oiseaux**, les **reptiles**, les **amphibiens**, les **mammifères** et les **invertébrés** qui font partie de leur alimentation.

Saviez-vous que l'habitat fluvial est légalement protégé, car il est essentiel à la survie de notre faune et aux interdépendances entre les espèces?

Le fleuve est aussi très prisé par l'homme, notamment pour la **navigation** touristique, commerciale ou de plaisance, la **pêche**, la **chasse**, l'**observation** de la nature, l'**écotourisme**, la **villégiature** et la **baignade**. Il comporte donc des valeurs patrimoniales et sociales inestimables.

Le fleuve est un milieu naturel dynamique et l'aspect de ses rives peut se modifier, notamment lors de tempêtes et de hautes marées. Des phénomènes naturels comme l'érosion, les inondations ou les glissements de terrain s'observent couramment en bordure du fleuve. Leur ampleur s'accroît avec les changements climatiques, mais ils peuvent s'accentuer en raison d'interventions humaines inadéquates, qui causent parfois de plus graves dégâts aux propriétés riveraines que si la rive était laissée au naturel.



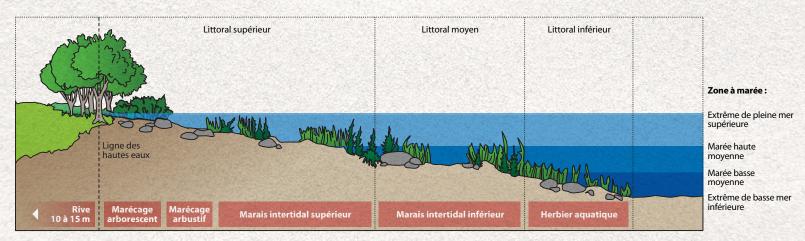






Archives Natio du Québec

Les subdivisions écologiques du fleuve



améliorons nos rapports avec le fleure

Depuis quelques années, on remarque une augmentation significative de la demande pour établir de nouvelles résidences sur les derniers terrains vacants ou pour convertir les chalets de villégiature en résidences permanentes. Cela exige des aménagements élaborés afin de répondre aux besoins et aux normes d'aujourd'hui.

On observe qu'une grande proportion de rives naturelles a été, par le passé, enrochée ou bétonnée.

Saviez-vous que ces structures de protection altèrent le caractère naturel du fleuve pourtant recherché au départ?

Les structures de béton ou de roches :

- détruisent la végétation et les habitats de la faune;
- bloquent les échanges écologiques entre milieux riverains et aquatiques;
- peuvent causer l'érosion des propriétés voisines et des herbiers aquatiques.

La volonté de se soustraire à l'érosion ou de dégager toute végétation obstruant la vue sur le paysage a encouragé des pratiques et des comportements peu contestés jusqu'à maintenant. Toutefois, de nouvelles préoccupations sur le plan de la faune, de l'environnement et de la sécurité nous amènent à remettre en question l'usage des rives du fleuve Saint-Laurent. Si plusieurs mesures de préservation du littoral du fleuve sont collectives, d'autres sont la responsabilité de chacun des riverains. Faciles à appliquer, plusieurs bonnes pratiques contribuent à la préservation du cadre exceptionnel que représente le Saint-Laurent tout en étant conciliables avec les intérêts des riverains.

Bonnes pratiques pour vivre au bord du saint-Laurent

S'INFORMER DES ZONES À RISQUE

Malgré son désir de se rapprocher du fleuve, une personne prévoyante doit s'informer, **auprès de la municipalité**, si le terrain avoisinant le fleuve présente un risque (inondation, éboulis, érosion, glissement de terrain).

Le cas échéant, elle évitera d'y construire ou de rénover des installations car elle pourrait avoir plus de difficulté à être assurée ou dédommagée en cas de sinistre.

PLANIFIER AVEC UN EXPERT COMPÉTENT

Le propriétaire avisé confie la conception des aménagements de protection riveraine à un **professionnel compétent** et bien au fait des particularités des rives de l'estuaire du Saint-Laurent. Cet expert s'assurera que les installations seront durables, bien intégrées au milieu naturel et situées en haut de la ligne des hautes eaux.

Les coûts des aménagements effectués par des experts sont souvent moindres que les dommages qu'ils préviennent, tout en ayant pour effet de sécuriser et d'augmenter la valeur de la propriété.





S'OUVRIR AUX OPTIONS NATURELLES MOINS COÛTEUSES ET DURABLES

Un mur vertical de béton ou de roche n'est pas la première, ni la meilleure solution à considérer pour protéger un terrain en bordure du fleuve. Ce type d'aménagement peut parfois même créer plus de torts qu'il n'en corrige. La végétation riveraine aide à protéger naturellement les rives contre les glaces ou l'érosion si bien qu'elle devrait être considérée en premier lieu.

Un terrain avec une pente adoucie couverte d'une végétation adaptée peut protéger adéquatement les propriétés riveraines et souvent à moindre coût, tout en préservant la beauté naturelle des lieux.

S'INSTALLER EN ZONE SÉCURITAIRE, EMBELLIR LE PAYSAGE ET SA PROPRIÉTÉ

La rénovation des installations construites dans les premiers mètres de la rive fluviale (cabanon, garage, piscine, champ d'épuration, etc.) offre très souvent l'opportunité de les éloigner pour les sécuriser et les dissimuler. Dans les aménagements riverains, on **favorisera** le caractère naturel de la rive en utilisant des plantes indigènes adaptées à ce milieu.

Tout en étant très esthétiques, ces plantes joueront naturellement leur rôle écologique de stabilisation de la rive et de protection de la propriété contre les phénomènes naturels.

avant de commencer des travaire en bordure du fleuve...

Les travaux en front de votre propriété, sur la rive et aux abords du fleuve, peuvent nécessiter des autorisations de votre municipalité et, dans certains cas, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ces travaux ne peuvent s'effectuer légalement sans l'obtention préalable de **toutes** les autorisations requises.

Informez-vous avant de prendre des engagements!

Il faut savoir qu'une **autorisation municipale** est exigée pour certains travaux effectués à des fins privées en bordure fluviale :

- construction ou rénovation d'habitations;
- coupe d'arbres;
- divers travaux avec usage de machinerie;
- édification ou réparation de murets de protection en béton ou en roches, etc.

Il importe donc de vérifier **auprès de votre municipalité** la légalité des interventions projetées et d'obtenir le permis nécessaire avant d'effectuer les travaux.

Dans tous les cas, si vous souhaitez intervenir sur la ligne naturelle des hautes eaux ou en bas de celle-ci, vous devez obtenir, au préalable, une autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il faut prévoir un délai pour le traitement de votre demande, notamment en période estivale, où les demandes à traiter sont plus nombreuses.

Le formulaire de demande d'autorisation est accessible au bureau régional du ministre ou sur son site Internet : **www.mrnf.gouv.qc.ca**



N'OUBLIEZ PAS: Plusieurs aspects d'un projet exigent la compétence de professionnels pour préparer plans et devis : ingénieur, arpenteur-géomètre, biologiste, etc.



Où se renseigner?

Ville de Lévis

Service à la clientèle : 418 839-2002 / levis@ville.levis.qc.ca www.ville.levis.qc.ca

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Chaudière-Appalaches

8400, avenue Sous-Le-Vent, Charny (Québec) G6X 3S9 Téléphone : 418 832-7222

Capitale-Nationale

1685, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 1.14 Québec (Québec) G1N 3Y7 / Téléphone : 418 643-4680 www.mrnf.gouv.qc.ca

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs www.mddep.gouv.qc.ca

POUR UN COMPLÉMENT D'INFORMATION

Consultez ce guide :

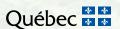
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, Le littoral de Saint-Augustinde-Desmaures, une flore et un paysage à protéger! Guide des riverains, 2006, 32 p. www.fqppn.org/publications

Consultez les **dépliants d'information** disponibles à la Ville de Lévis ou au ministère des Ressources naturelles et de la Faune :

Les lacs et cours d'eau, des milieux vivants... et protégés

Vos lacs et cours d'eau, une richesse collective à préserver





Une pression de géant sur votre milieu, ça vous intéresse? www.mrnf.gouv.qc.ca/chaudiere-appalaches

La vie riveraine www.rappel.gc.ca/vie-riveraine.html

Répertoire de végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines www.fihog.gc.ca

Ce dépliant a été produit par la Ville de Lévis, en collaboration avec les directions régionales du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, du ministère des Transports, du ministère de la Sécurité publique et de Services Québec.